

Sainte-Gemmes infos

Bulletin municipal n° 14 - juillet 2012

Sommaire

- le mot du maire p 1
- les infos communales p 2/3/4
5/6/7
- La vie associative p 7/8
- Les commerces p 9
- Les écoles p 10/11
- Portrait p 12
- Un peu d'histoire p 13
- les infos pratiques
et administratives p 14
- Les infos environnementales P 15
- L'agenda p 16

La mairie

12 avenue des sports
53600 Sainte-Gemmes le Robert
Tel. : 02 43 90 61 79
Fax : 02 43 90 63 57

Courriel : mairie.sainte-gemmes-le-robert@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.sainte-gemmes-le-robert.mairie53.fr>

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 (sauf le mercredi)
et du lundi au jeudi
de 15h30 à 17h30



Le mot du Maire ...

Ste Gemmoises, Ste Gemmois,

Nous voici au milieu de l'année 2012, c'est l'époque de la parution du bulletin municipal qui nous permet de retracer la vie de notre

commune et que vous découvrirez tout au long de sa lecture.

La réfection de la salle des fêtes va perturber la vie de chacun, mais nous allons tout mettre en œuvre pour que les travaux prévus octobre-novembre se passent au mieux.

L'ouverture du salon de coiffure « Chic et Chouette » avec un très bel équipement permet de dynamiser notre village, merci Régine et à Laëtitia pour son accueil. Le commerce local est très important, c'est pourquoi j'encourage vivement les habitants à leur rendre visite.

Comment résister face à la boulangerie, à l'odeur du bon pain, aux plats qui mijotent à « la Pantoufle ».

Je voudrais saluer toutes les associations qui elles aussi prennent une grande part dans le dynamisme et je sais qu'il n'est pas facile de recruter des bénévoles.

Je regrette la fermeture d'une classe de maternelle à l'école publique du Rochard malgré les démarches faites auprès de l'inspection académique qui lors d'une visite nous avait rassuré sur le devenir de l'école à 5 classes, toutes les dispositions seront prises pour que les déplacements vers Mézangers des petits se passent en toute sécurité.

En fin d'année, je parlerai de la grande communauté de communes, de l'aménagement du terrain au 9 rue des Dolmens, mais en ce début d'été, je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'agréables vacances et le plaisir de se retrouver pour la rentrée.

Roland Collet.



RESULTATS 2011

Contrairement aux années précédentes, dans un souci de meilleure lisibilité et de compréhension, nous avons choisi de vous indiquer le montant des recettes et dépenses effectives sur l'année 2011. En effet, il s'agit de chiffres réalisés et cela devrait vous paraître de ce fait concret. Il en ressort les montant suivants :

• Dépenses de fonctionnement	
Libellé	Montant
Dépenses de gestion courante :	
Charges à caractère général	115 727 €
Charges de personnel et frais assimilés	162 330 €
Autres charges de gestion courante	188 533 €
Charges diverses :	
Charges financières	19 193 €
Charges exceptionnelles	920 €
Total dépenses de fonctionnement	486 703 €
Résultat année 2011	275 763 €
Total pour vérification	762 466 €

Les principaux postes des dépenses de fonctionnement représentant une part importante du budget sont les suivants :

=> Charges à caractère général : consommation électrique, chauffage bâtiments communaux, achats denrées alimentaires pour la cantine, fournitures diverses, honoraires, entretien voirie et bâtiments, achat de timbres et frais de télécommunications, taxes foncières et déchets professionnels... ;

=> Charges de personnel et frais assimilés : salaires et cotisations diverses ;

=> Autres charges de gestion courante : indemnités élus et adjoints, cotisations, subventions aux associations, à l'OGEC, au CCAS, enfouissement des réseaux électriques

=> Charges financières : intérêts des emprunts auprès de la Communautés de Communes d'Evron et des établissements bancaires.

• Recettes de fonctionnement	
Libellé	Montant
Résultat de fonctionnement 2010 reporté à l'exercice 2011	251 292 €
Recettes de gestion courante :	
Produits des services, du domaine et ventes diverses	36 423 €
Impôts et taxes	271 410 €
Dotations, subventions et participations	150 428 €
Autres produits de gestion courante	45 492 €
Atténuation de charges	7 196 €
Produits divers :	
Produits exceptionnels	225 €
Total recettes de fonctionnement	762 466 €
Total pour vérification	762 466 €

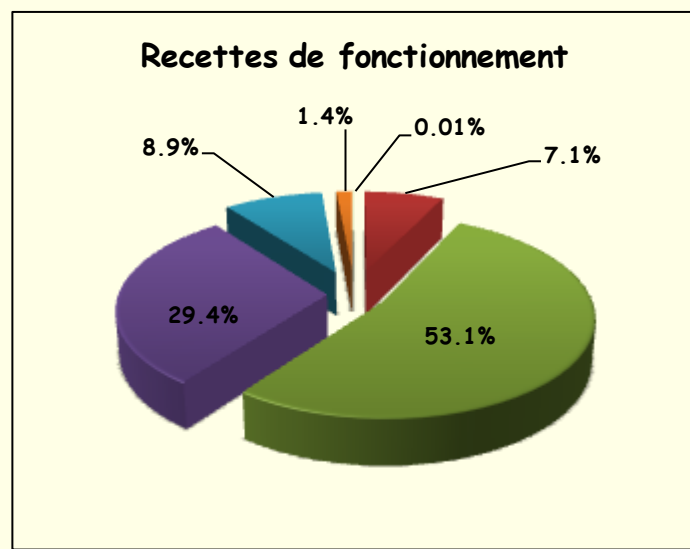
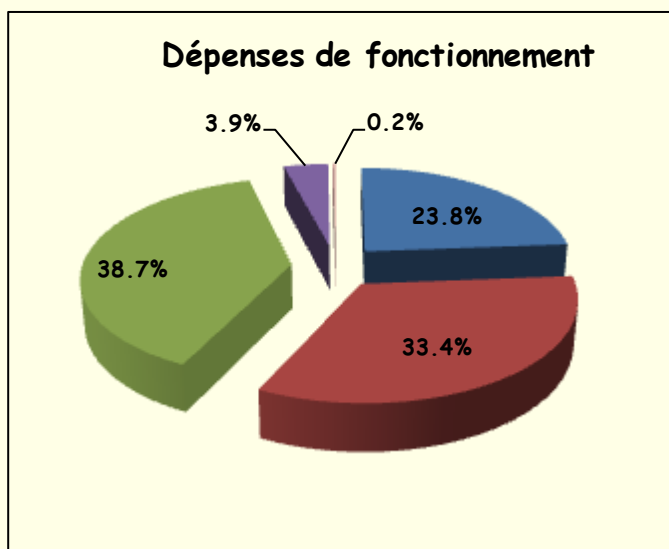
Détails des recettes de fonctionnement :

=> Produits des services, du domaine et ventes diverses : vente de foin, concession cimetière, redevance France Télécom et EDF, garderie, cantine, location vaisselle et charges sur loyer ;

=> Impôts et taxes : il s'agit essentiellement des différentes taxes (habitation, foncière bâtie et non bâtie, cotisation foncière des entreprises + pour cette année fonds national de garantie des ressources).

=> Dotations, subventions et participations : il s'agit de dotations et subventions attribuées par l'Etat et le département ainsi que de versements de l'état pour la compensation au titre des exonérations des taxes d'habitation, foncière et professionnelle).

=> Autres produits de gestion courantes : loyers et location salle des fêtes.



INFOS COMMUNALES

• Dépenses d'investissement	
Libellé	Montant
Déficit d'investissement 2010	238 672 €
Avance aux budgets « Zone Artisanale des Ormes » et lotissement « du Fourneau »	304 000 €
Remboursement d'emprunt	57 115 €
Réfection terrain multisports	57 753 €
Achat de parcelles de « la Théraudière »	21 381 €
Plantations diverses	2 868 €
Travaux divers	29 092 €
Cave-urnes et stèle jardin du souvenir	2 932 €
Dépenses informatiques	6 124 €
Dépenses diverses	3 144 €
Total dépenses d'investissement	723 081 €
<i>Total pour vérification</i>	<i>723 081 €</i>

Pour les dépenses d'investissement, les principaux postes sont :

=> remboursement d'emprunt : emprunts contractés auprès d'établissements bancaires et de la CCPE ;

=> Achat parcelles de « la Théraudière » : il s'agit de l'achat de deux parcelles de terres situées à l'arrière du lotissement de « la Théraudière » d'une surface d'un peu plus de 4 ha à titre de réserve foncières ;

=> Plantations diverses : le montant de ces dépenses pour sa grande partie concernent les plantations réalisées à la sortie du bourg, route d'Evron ;

=> Travaux divers : ce poste correspond à la réfection du mur du cimetière, le remplacement de 5 poteaux incendie...

• Recettes d'investissement	
Libellé	Montant
Emprunt lotissement du Fourneau	350 000 €
FCTVA	60 773 €
Subvention rénovation maison 1 rue du Montaigu	33 907 €
Subvention rénovation terrain multisports	10 949 €
Subvention maintien au dernier commerce	6 000 €
Subvention fonds d'aides aux communes rurales	3 603 €
Recettes diverses	974 €
Virement de l'excédent de fonctionnement	196 000 €
Total recettes d'investissement	662 206 €
Déficit d'investissement	60 875 €
<i>Total pour vérification</i>	<i>723 081 €</i>

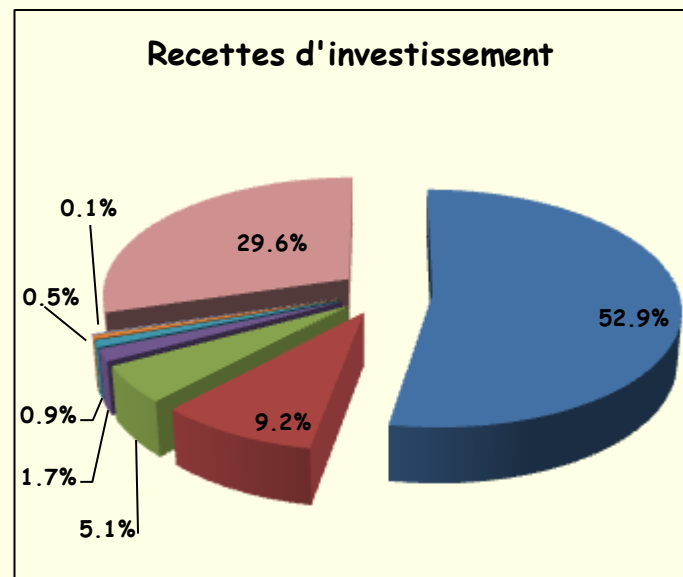
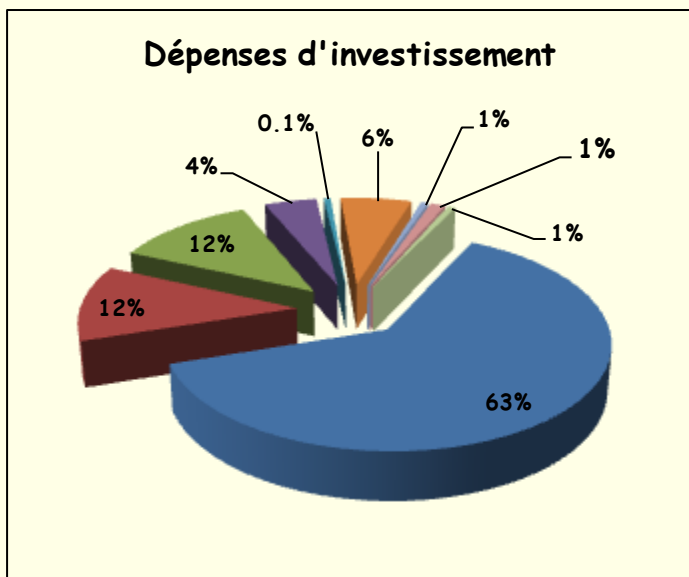
Les principales recettes d'investissement sont :

= > emprunts et dettes assimilées : ce poste correspond à l'emprunt contracté pour les travaux de viabilisation du lotissement « du Fourneau » ;

=> FCTVA (compensation par l'Etat aux collectivités locales de la TVA acquittée sur investissement, sur la base d'un taux déterminé) ;

=> subventions d'investissement : il s'agit des subventions attribuées par le département, les groupements de collectivités et l'Etat ;

(Pour info : en 2011, il a été effectué un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de 190 000 € en plus des 196 994 € correspondant à l'excédent de fonctionnement).



• Salle des fêtes

Comme nous vous l'avions annoncé le projet de rénovation de la salle des fêtes est lancé.

Il a été décidé en conseil pour réduire les coûts de ne pas faire appel à un maître d'œuvre, certains membres de la commission travaux vont assumer cette charge.

De ce fait, les travaux vont être répartis en deux tranches sur deux années, évitant de dépasser le seuil du montant des travaux qui imposerait un maître d'œuvre.

La première tranche qui verra se réaliser la rénovation intérieure de la grande salle et de la scène. Elle devrait se dérouler durant octobre & novembre prochain.

Les travaux pour cette première tranche concernent le remplacement de l'ensemble des menuiseries, le remplacement du plafond et son isolation, la réfection des peintures intérieures, la rénovation de l'installation électrique, l'installation d'une VMC simple flux et le remplacement des radiateurs. Les entreprises retenues et les coûts annoncés sont les suivants :

Corps d'état	Entreprises retenues	Montant HT
Electricité	Ets BOUTELOUP 53600 EVRON	21 728 €
Menuiseries	Ets MPS 53600 EVRON	29 456€
Cloisons-isolation	Ets JARRY 53100 MAYENNE	19 129 €
Peinture	Ets GESLIN 53600 EVRON	6 754 €
Total HT 1ère tranche		77 068 €
TVA 19.6 %		15 105 €
TOTAL TTC 1ère tranche		92 174 €

La deuxième tranche concernera la réfection des sanitaires avec leur mise aux normes pour les accès aux personnes handicapées, la réfection des peintures extérieures. Elle devrait être réalisée courant 2013.

• Chantier argent de poche

Tous les ans des petits chantiers de travaux sont proposés aux jeunes de 16 à 18 ans de la Communauté de Communes d'Evron pendant la période des vacances d'été. Cette année, Sainte Gemmes accueillera quelques jeunes qui vont s'atteler à la réalisation d'un abribus sur la route d'Izé et la réfection des peintures de celui situé à proximité de la mairie.

Pour mener à bien cette mission, ils seront encadrés par Sophie AYCARD, animatrice à la Communauté de Communes et par Paul Renard, l'employé communal et également de deux bénévoles, M. Rémy JALLU, ancien menuisier et M. Patrick PRE, sculpteur.

Les délais trop courts entre la réalisation de ces travaux et la publication du bulletin, ne nous permettent pas de vous en dire plus pour l'instant. Nous vous en reparlerons plus en détail dans le prochain numéro de fin d'année.

• Parcelle centre bourg, le 9 rue des Dolmens

Le conseil municipal a entamé des démarches pour commencer à réfléchir à l'aménagement de cette grande parcelle de 10 000 m² dans le centre bourg. Le grand hangar a été vendu et démonté par l'acquéreur. D'autres vont suivre. Restera l'ancienne maison qui faisait office de bureau et le hangar qui suit.

Une rencontre avec le directeur de Mayenne Habitat (M. LEROUX) a eu lieu courant mai afin d'étudier l'éventuelle possibilité de construire deux, voire trois pavillons, correspondant à des logements sociaux (pour des personnes à faible revenu ou pour des personnes âgées). Les pavillons proposés par Mayenne Habitat correspondent à des types 3 (cuisine, séjour et 2 chambres) de plain pied d'une surface maximale de 65 à 70 m², avec chauffage électrique basse consommation par pompe à chaleur. La surface de terrain maximale achetée par Mayenne Habitat par pavillon est de 375 m².

Le conseil a voté pour inscrire la commune de Ste Gemmes dans ce projet, qui ne pourra être programmé au plus tôt qu'en 2014 avec réalisation des constructions en 2015. Il faut au préalable établir un projet d'aménagement qui sera soumis pour validation en commission.

Un contact a été pris avec un maître d'œuvre, non seulement pour le projet pavillonnaire, mais aussi pour réaliser un projet d'aménagement d'ensemble de la parcelle, sachant que la commune souhaite garder une partie de terrain au niveau de l'entrée existante pour y faire des parkings. Pour le reste, nous continuons à y réfléchir et vos avis seront les bienvenus.

• Lotissement « du Fourneau »

Vous avez pu le constater un premier pavillon vient de sortir de terre dans le nouveau lotissement « du Fourneau ». D'autres parcelles sont en cours d'acquisition et pour l'une d'entre elles, un permis de construire vient d'être délivré.

Ce lotissement comprend 24 parcelles d'une surface moyenne de 702 m² (de 524 m² pour la plus petite et de 929 m² pour la plus grande) (voir plan ci-contre).

Le prix de vente des parcelles est de 33 €/m² (HT).

A ce jour 3 parcelles sont vendues, il s'agit des parcelles n° 13, 15 & 5 et 3 autres son réservées, mais il faut attendre que les futurs acquéreurs obtiennent leur prêt pour finaliser la vente de ces parcelles.

INFOS COMMUNALES



LES INFOS COMMUNALES

• La Communauté de Communes

Le regroupement des quatre communautés de communes (Bais, Evron, Montsûrs et Sainte Suzanne) sera effectif à compter du 1^{er} janvier 2013, il ne sera donc plus question de la Communauté de Communes du Pays d'Evron (CCPE), mais de la Communauté de Communes des Coëvrons (CCC) ou la 3C, suite au vote de plus de 80 % des conseillers municipaux en faveur de ce grand projet.

Un des principaux points sur lequel il était important de trouver un accord était celui de la fiscalité. En effet, dans ce grand projet de regroupement il était

indispensable d'harmoniser l'ensemble des régimes fiscaux de chaque communauté de communes. Ce qui impliquera pour les contribuables de l'ancienne Communauté de Communes du Pays d'Evron (CCPE), une augmentation des taux de cotisations. Afin de minimiser et de compenser cette augmentation, les communes de ce territoire vont elles diminuer leur taux de cotisations.

Cependant, les communes ne peuvent supporter une diminution de leurs recettes fiscales, ainsi en contrepartie elles se verront reverser une dotation de solidarité communautaire qui correspondra à l'augmentation des taxes de l'ancienne CCPE.

• Résultats des élections présidentielles

↳ Premier tour

Candidats	Résultats Ste Gemmes		Résultats nationaux	Candidats	Résultats Ste Gemmes		Résultats nationaux
	Voix	%	%		Voix	%	%
Eva JOLY (ECO)	20	3.86%	2.31 %	Nathalie ARTHAUD (LO)	8	1.54%	0.56 %
Marine LE PEN (FN)	95	18.34%	17.90 %	Jacques CHEMINADE (solidarité et progrès)	1	0.19%	0.25 %
Nicolas SARKOZY (UMP)	141	27.22%	27.18 %	François BAYROU (Modem)	65	12.55%	9.13 %
Jean-Luc MELENCHON (FG)	47	9.07%	11.10 %	Nicolas DUPONT-AIGNAN (debout la république)	15	2.90%	1.79 %
Philippe POUTOU (nouveau parti anticapitaliste)	6	1.16%	1.15 %	François HOLLANDE (PS)	120	23.17%	28.63 %

Nbre d'inscrits à Ste Gemmes	670	%
Votants	540	80.60%
Exprimés	518	77.31%
Nuls ou blancs	22	3.28%

↳ Second tour

Candidats	Résultats Ste Gemmes		Résultats nationaux	Candidats	Résultats Ste Gemmes		Résultats nationaux
	Voix	%	%		Voix	%	%
Nicolas SARKOZY	255	52.47%	48.37 %	François HOLLANDE	231	47.53%	51.63 %

Nbre d'inscrits à Ste Gemmes	670	%
Votants	532	79.40%
Exprimés	486	72.54%
Nuls ou blancs	46	6.87%

LES INFOS COMMUNALES

• Résultats des élections législatives

↳ Premier tour

Candidats	Résultats Ste Gemmes		Résultats 1ère circonscription	Candidats	Résultats Ste Gemmes		Résultats 1ère circonscription
	Voix	%	%		Voix	%	%
Marie-Alix LE COMTE (FN)	29	7.86%	8.54%	Aurélien GUILLOT (FG)	8	2.17%	3.14%
Sophie DELORD (EXG)	2	0.54%	0.45%	Christine de Saint GENOIS (NCE)	3	0.81%	0.56%
Guillaume GAROT (PS)	153	41.46%	47.15%	Samia SOULTANI-VIGNERON (UMP)	64	17.34%	22.05%
Isabelle DUTERTRE (ALLI)	56	15.18%	6.10%	Yves CORTES (DVD)	37	10.03%	8.58%
Emile SEIGNEUR (EXG)	0	0.00%	0.50%	Bernadette BRESARD (ECO)	6	1.63%	0.87%
Bernard FAUVERTE (EXG)	0	0.00%	0.43%	Isabelle KOZLOWSKI (ECO)	11	2.98%	1.64%

Nbre d'inscrits à Ste Gemmes	670	%
Votants	384	57.31%
Exprimés	369	55.07%
Nuls ou blancs	15	2.24%

↳ Second tour

Candidats	Résultats Ste Gemmes		Résultats 1ère circonscription	Candidats	Résultats Ste Gemmes		Résultats 1ère circonscription
	Voix	%	%		Voix	%	%
Guillaume GAROT (PS)	194	58.43 %	58.47 %	Samia SOULTANI-VIGNERON (UMP)	138	41.57 %	41.53 %

Nbre d'inscrits à Ste Gemmes	670	%
Votants	350	52.24%
Exprimés	332	49.55%
Nuls ou blancs	18	2.69%

LA VIE ASSOCIATIVE

• STE GEMMES-SPORTS FOOTBALL

Le club de foot recherche pour la saison 2012 - 2013 des bénévoles pour encadrer et soutenir nos équipes de jeunes qui jouent le samedi matin ou l'après-midi.



Actuellement 35 jeunes sont inscrits à l'école de foot, et 22 séniors sont licenciés.

Le Club recherche également un arbitre officiel pour la saison 2012 - 2013. N'hésitez pas à venir vous inscrire. Pour ce faire vous pouvez vous adresser à M. Jean-Noël PERICHET - 7 impasse des Aubépinnes - 53600 Sainte Gemmes le Robert.
☎ : 02 43 98 81 69 ou 06 28 30 09 02.

Le Président
JN PERICHET

LES COMMERCES...

• CLUB RUBRI III

Club des Aînés de Ste Gemmes le Robert

Voici un résumé de nos dernières rencontres depuis le début de l'année :

- ✓ 02 février : a eu lieu notre Assemblée Générale ;
- ✓ 21 février : notre repas gratuit à la salle des fêtes concocté par le restaurant "la Pantoufle" et servi par des membres du club, merci pour l'aide apportée ;
- ✓ 24 mars : concours de belot, 80 équipes ont participé et les personnes sont reparties contentes, avec leur lot de viande, nous tenons à remercier les participants.
- ✓ 21 juin : notre pique-nique gratuit au Gué de Selle, suivi de jeux de cartes, de boules ou randonnées, l'occasion de passer une très belle journée ;
- ✓ 30 juin : un concours de pétanque pour tous (adultes et jeunes), de beaux lots ont été remportés.

Prochaines activités

- ✓ un voyage est prévu, la destination reste à définir ;
- ✓ en ce qui concerne notre randonnée châtaignes, cartes et boules prévue le 10 octobre, en raison de travaux programmés à la salle des fêtes, elle sera reportée à une date ultérieure.

Comme vous le savez, c'est avec regret et beaucoup de tristesse que notre club a perdu deux de ses adhérents, Jean GUITTET et Roland MEZIERE, nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles. D'autres sont

malades, comme notre secrétaire, Christophe BEGHIN, cependant toujours prêts à faire le maximum pour notre club, nous les en remercions et leur souhaitons un bon rétablissement.

Si de nouveaux adhérents souhaitent se joindre à nous, ils seront les bienvenus dès maintenant (l'adhésion ne sera à payer que l'an prochain), surtout n'hésitez pas, venez nous retrouver.

Contacts :

Mme Thérèse MEZIERE (Présidente)

☎ 02 43 90 61 93

M. Jean-Claude BOULIERE (Co-Président)

☎ 02 43 90 65 51



(Equipe de pétanque lors de la Finale Départementale à Gorrion)

• AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS d'AFN et AUTRES CONFLITS

Soucieuse du devoir de mémoire envers les anciens combattants, Madame CREQUER, directrice de l'Ecole Abbé Angot, motive ses élèves à participer à nos commémorations. De nombreux parents accompagnent les enfants, ce qui réhausse nos cérémonies. Je les en remercie. Pareille initiative de l'Ecole Publique du Rochard serait bienvenue.

L'effectif de notre amicale est en diminution. En quinze mois, cinq décès nous ont peïnés.

Je lance un appel à toutes les personnes nouvellement installées dans notre commune, ayant effectuée un service militaire plus ou moins long, ancien combattant ou non, à nous rejoindre.

Autres conflits, à notre Amicale signifie porte ouverte à tous les hommes ou femmes ayant porté les armes.

Le 12 mai nous nous sommes réunis au restaurant « la Pantoufle » pour notre repas annuel. Monsieur le Maire était notre invité.

Le 9 septembre prochain se déroulera notre prochain assemblée départementale à Evron.

Les prochaines commémorations à venir sont les 11 novembre et 2 décembre.



Jeep de l'armée Américaine

Le Président

Albert GRUDET

(☎ : 02 43 90 62 05)

• Le salon de coiffure « Chic et Chouette »



Le Salon « Chic et Chouette » a ouvert ses portes le 20 mars 2012 à la place de l'ancien café.

C'est Madame Régine LAMBERT 40 ans (petite fille de Ernest et Andrée DENIS) mariée, mère de 3 enfants (Pierre 14 ans, Chloé 12 ans et Capucine 2 ans), qui s'est lancée dans l'aventure.

Après avoir obtenu son CAP (certificat d'aptitude professionnel), elle a ensuite passé un BP (brevet professionnel) examen obligatoire pour pouvoir s'installer et a également un BM (brevet de maîtrise) qui peut servir pour devenir professeur de coiffure.

En 1994, elle a participé à un concours de coiffure national où elle a terminé 2^{ème} dans la catégorie chignon-coupe-brushing.

Le 02/05/1996 elle reprend le salon de coiffure à STE SUZANNE sous le nom de « Coup'et coiff », vient ensuite la création de « L'des coiff » à NEAU le 14/10/2003.

Après avoir pris contact en fin d'année 2011 avec la mairie de STE GEMMES pour voir s'il y avait une possibilité de s'y installer, préférant les petites communes en développement, le maire lui enseigne l'ancien café qui est à vendre et elle prend contact avec le propriétaire.

Début Janvier 2012, le chantier de rénovation peut commencer. Les gros travaux comme le carrelage, l'électricité et les plafonds sont réalisés par des professionnels le reste par M. & Mme LAMBERT.

Une subvention votée par le conseil municipal lui a été attribuée pour la rénovation de la façade.

Une décoration intérieure très moderne avec des couleurs chatoyantes est à découvrir.

Il a été créé un espace shampoing avec siège massant, détente assurée avec musique relaxante. Il existe également un espace enfants où il est possible de jouer à la playstation pendant qu'ils se font coiffer ou en attendant maman. Un café, un thé ou autres vous est aussi proposé, tout pour le bien être, plus besoin de stresser pour aller chez le coiffeur.

Toujours souriante et dynamique la responsable du salon est madame Laëtitia JULIEN 30 ans, titulaire d'un CAP et d'un BP. Avant d'avoir été recrutée, elle avait fait 3 remplacements de congés maternités des employées des autres salons. Elle est à votre écoute et peut vous donner des conseils sur le choix de votre nouvelle coupe suivant votre style, votre tempérament, cela s'appelle des coiffeurs visagistes.

Laëtitia se tient à votre disposition du mardi au vendredi de 9h00-12h00 et de 14h-19h00 et le samedi de 8h00-17h00 sur rendez-vous - ☎ : (tél.02 43 01 98 25).



Laëtitia JULIEN (à gauche) - Régine LAMBERT (à droite)

• La Boulangerie SEVIN

M. & Mme SEVIN vous proposent de retenir deux dates dans vos agendas de cet été :

↳ dimanche 22 juillet 2012 : ils auront le plaisir de vous faire découvrir un nouveau produit avec le lancement de la baguette « la meuline » dès 8 h 30. A cette occasion, M. Eric RAY, commercial de la Meunerie Guénégo (fournisseur de la farine) sera présent pour animer cette matinée.



Dès 11h30 et jusqu'à la fermeture à 13h, un apéritif vous sera gracieusement offert par la boulangerie.

↳ dimanche 25 août 2012 (assemblée communale) : vous pourrez venir découvrir et assister à la démonstration de la cuisson de viennoiseries (chouquette...), pizzas & tourtes. Pour ce faire un four sera disposé à l'extérieur sur le trottoir pour que tous les passants puissent en profiter.

Là également, cette journée sera animée par M. Eric RAY.



Bilan des activités de la classe maternelle de l'école publique du Rochard :

Pendant cette année scolaire, les enfants de la classe maternelle de l'école publique du Rochard ont participé au projet départemental en arts visuels qui s'intitulait « Trésors et collections ». Ils ont donc fait des collections qu'ils ont exposées dans la classe et à Laval.



une collection de « rouge »
(du petit chaperon rouge)



une collection de couronnes



la collection du loup
pendant le mois de juin au vieux château de Laval.



et des collections spéciales exposées

Le mercredi 16 mai, les enfants sont allés visiter une ferme pédagogique à Chauffour-Notre-Dame dans la Sarthe. Ils ont pu approcher les animaux de très près, les nourrir et les caresser. Ils ont même pu assister à la tonte d'une brebis.

L'APE a participé à cette sortie en réglant le transport de 325 € et une partie de l'entrée à la ferme de 210 €. Soit un budget total de 535 €.



la tonte de la brebis



les enfants avec le fermier

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU RPI MEZANGERS/STE GEMMES LE ROBERT

Classe de neige pour les CM1 et CM2:

L'APE a participé au voyage des CM en classe de neige qui a eu lieu du 4 au 14 mars 2012. Nos enfants en sont revenus ravis. Petit Rappel l'APE a participé à hauteur de 235 euros par enfant soit un budget total de 7 520 €.



Sortie de fin d'année des élèves des classes de CP-CE1 et CE2 :

Les classes de CP-CE1-CE2, dans le cadre des activités sur les changements de la vie quotidienne survenus durant le siècle dernier, ont visité le Musée vivant de l'école publique, à Laval. Le voyage, qui a eu lieu grâce à l'aide financière de l'Association des parents d'élèves, a permis aux élèves

d'emprunter le TER d'Evron à Laval, puis le bus lavallois. Ils ont profité de cette sortie pour effectuer un parcours dans la ville d'Evron, à la recherche de détails de son patrimoine.

Ils ont eu le plaisir, dans le cadre de ce travail sur l'histoire, d'être reçus par trois personnes de la génération des grands-parents, qui ont répondu à leurs questions sur le monde dans lequel ils ont passé leur enfance.



Prochain rendez-vous de l'APE : Loto à la salle des fêtes de MEZANGERS, Le samedi 6 octobre 2012

Contact : Sandrine ANTUNES : 02 43 58 18 07

Nous tenons à nouveau à remercier tous ceux et celles qui par leur aide, leur soutien et leur présence contribuent à chaque fois à la réussite de nos manifestations.

Les membres de l'association en profitent pour vous souhaiter d'agréables vacances d'été

ECOLE PRIVEE ABBE ANGOT

Depuis la rentrée de septembre 2011, l'équipe éducative compte trois personnes :

- Mme Patricia CREQUER porte la responsabilité administrative de l'école et enseigne aux CE-CM ;
- Mme Emilie VIOL enseigne aux élèves de maternelles-CP ;
- Mme Françoise POIRIER (ATSEM : aide maternelle) intervient auprès des petits et assure l'entretien des locaux.

LES TEMPS FORTS DE L'ECOLE :

✓ Après-midi luge : cette année les enfants ont profité de la célèbre station située au pied du Mont-Rochard pour glisser sur ses pentes enneigées ;



✓ Le marché de Noël (du 16 décembre) a rencontré un vif succès et a permis aux personnes présentes de passer

une agréable soirée ;

✓ La soirée entrecôtes - frites du 11 février qui connaît toujours autant de succès...

Nous remercions toutes les personnes qui contribuent tous les ans à la réussite de ces animations. Ces soirées sont très importantes dans la vie de l'école tant sur le plan humain (échange, solidarité, entraide) que sur le plan financier.

Grâce à ces bénéfiques, les enfants ont pu :

- se rendre au Montaigu et au Bois du Tay à chaque saison ;
- réaliser un voyage scolaire le 03 juillet au village enchantée de Belle Fontaine.



Au cours du dernier trimestre, M. Christophe GENEVRAIS, intervenant musique du SVET des Coëvrons, fait partager sa passion pour la musique avec les élèves et les a aidés dans la préparation du spectacle de fin d'année qui s'est déroulé le 29 juin.

Les DATES A RETENIR :

- ✓ Marché de Noël et spectacle : vendredi 21 décembre 2012 ;
- ✓ Soirée entrecôtes frites : samedi 09 février 2013.

N'hésitez pas l'école est ouverte à tous.

Les membres des Associations ainsi que les enseignants en profitent pour vous souhaiter de très bonnes vacances d'été.

PORTRAIT DE... Martine, Nadine et Régine

Martine GUEZELOU



Originaire de Chevaigné du Maine, c'est en Août 1999 que je suis arrivée à l'école publique de Ste Gemmes le Robert, en qualité d'ATSEM, (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), après avoir suivi une formation de 8 mois et obtenu le CAP Petite Enfance

et le Concours des ATSEM.

Ma journée de travail commence dès 7 heures le matin, par l'accueil périscolaire des enfants à la garderie, où leur sont proposées diverses activités quotidiennes ou pour des occasions plus particulières comme Noël, Pâques, Fête des mères...

Tout au long de la matinée, je seconde l'enseignant(e) en assurant préparation, mise en place et animation des activités éducatives, de motricité ou de loisirs, rangement et entretien du matériel utilisé, ainsi que l'hygiène des petits.

En compagnie de mes collègues, je participe au service restauration, en apportant une aide précieuse aux maternelles et ainsi faire de ce temps de repas un moment privilégié.

Après la classe, j'effectue le nettoyage des locaux scolaires.

C'est un travail assez physique, assez bruyant, qui demande beaucoup d'écoute et de patience, mais il est passionnant par l'échange humain qu'il m'apporte. Avec les petits les rapports sont simples, spontanés, sans hypocrisie et quand vous recevez (ou vous donnez, par ce qu'on vous le demande) un câlin... ce n'est que du bonheur, et la plus belle des récompenses!!!

Nadine PAUMARD



Je suis originaire de la Bazouge des alleux.

Je suis titulaire d'un CAP Petite Enfance.

Je travaille à la mairie de Ste Gemmes le Robert depuis septembre 2002. J'ai été recrutée suite à l'ouverture de la quatrième

classe du RPI (Regroupement pédagogique intercommunale), c'est-à-dire à l'ouverture de la classe maternelle à Mézangers. Je travaille le matin à l'école de

Mézangers et l'après-midi à l'école de Ste Gemmes. J'effectue le travail d'une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) bien que je sois adjoint technique puisqu'il me manque le concours pour être ATSEM.

Mon travail à l'école consiste à :

- la préparation du matériel pour les enfants ;
- l'encadrement d'un groupe d'enfants ;
- diriger une activité ;
- l'hygiène des enfants ;
- surveillance de la sieste ;
 - ménage du modulaire.

Mon emploi du temps est le suivant, de 12h45 à 16h30 je travaille auprès des enfants, de 16h30 à 17h10 j'encadre les enfants dans la navette de car jusqu'à mézangers et de 17h10 à 17h45 je fais le ménage du préfabriqué. De plus, le mardi soir j'effectue le ménage de la mairie.

J'accompagne l'institutrice au quotidien en travaillant au plus près des enfants. Je lui apporte donc de l'aide.

Ce qui me plaît le plus dans ce travail, c'est le rapport avec les enfants, qui fait que chaque jour est différent et même si c'est un travail bruyant.

Une des qualités pour effectuer ce métier est d'avoir de la patience.

Régine BOURGES



Native d'Hambers et après plusieurs déménagements avec mes parents, j'ai fini mes études de préparatrice en pharmacie à Chailland. Installée à Sainte-Gemmes le Robert depuis un peu plus de 25 ans, j'ai élevé mes quatre enfants (de 26 à 18 ans). C'est en 2001 que j'ai

intégré la commune pour m'occuper de la salle de sports et de la bibliothèque une fois par mois. J'assure aussi le premier service de la cantine auprès des enfants de maternelles (petite et moyenne sections) de l'école du Rochard. Ensuite, j'aide mes collègues à la continuité des repas des deux écoles et pour finir par la vaisselle. Je peux être amenée à remplacer Mme Baguelin à la cantine ou Martine et Nadine à l'école pour diverses indisponibilités (maladie, formations ...).

UN PEU D'HISTOIRE... : La Toponymie de Ste Gemmes le Robert

• La Toponymie (nom des lieux-dits)

De tous temps les hommes ont nommé leur environnement. A travers les noms de lieux, ils nous ont laissé un précieux héritage.

En étudiant le cadastre ancien de 1836 dit "Napoléonien" de la commune de Ste Gemmes le Robert, on découvre sur 3 562 hectares cent soixante dix noms de lieux habités, de fermes, hameaux, closeries, écarts. Ces noms ont été attribués par nos ancêtres aux terres qu'ils ont défrichées et cultivées au cours des siècles. En recherchant le sens qu'ils ont donné à ces lieux familiers nous retrouvons les époques de leur création. Dès la préhistoire le territoire de Ste Gemmes le Robert était fréquenté comme en témoignent les nombreux vestiges préhistoriques (Palais du diable, Pierres jumelles et autres mégalithes).



Ensuite les Gaulois occupant la région étaient plus éleveurs qu'agriculteurs et avaient nommé un petit nombre de lieux-dits, environ une trentaine dont : **Bréhon, Crun, Etiveau, Cissé, Poillé, Hucheloup, Culoison, Longuelaine, Courmontais, Montdésert**. Ces lieux habités énoncés sans article datent d'avant l'an mil, époque où l'article n'existait pas, parmi ceux-là certains peuvent avoir leurs origines entre le premier et le cinquième siècle. Dans les mêmes temps les Gallo-Romains ont développé le secteur qui est devenu un passage routier de première importance surveillé par le fort du **Rubricaire**. Du onzième au quatorzième siècle les défrichements continuent, un grand nombre de chemins de communication sont créés pour accéder à ces terres nouvellement cultivées, c'est dans ces temps-là que nombre

d'exploitations voient le jour. La toponymie de ces lieux définit quatre origines à leurs dénominations. Les noms, environ quarante, ayant trait à la nature, arbres, plantes, relief du sol : **l'Aulne, la Saulaie, le Plessis-Buret** (enlacement de buis), **la Chataigneraie, le Buisson, les Haies, la Butte, Pierre-aigüe, les Rochers, la Vallée de Sez, Vieille-épine, le Tertre-Picot**, etc....



Une trentaine qui découle de l'habitat : **la Métairie, l'Ermitage, la Loge** (en 1836 on trouve seize fois l'attribution du mot Loge dont sept fois **Loge du Rochard**, deux fois **Loge d'Etiveau** et **Loge des Rabries**, une fois **Loge de Pierrefitte, Loge des Hauts - Bois, Loge de Longuelaine**, sans oublier les deux Loge encore existantes), **Villeneuve, la Maison neuve** (disparue), etc... Plus de cinquante prennent le patronyme de leurs défricheurs en y ajoutant **IERE** ou **ERIE**, moins souvent **AIS** ou **AIE** tels Angot pour **l'Angottière**, Beusard pour **la Beusardière**, Chardron pour **Chardronnière**, Durand pour **la Duranderie** ou **la Durandière**, Huard pour **la Huardière**, Maillard pour **la Maillardière**, etc... Une vingtaine ont été dénommés suivant la fonction du lieu ou de l'occupant ou du métier exercé : **le Fourneau, la Colombière, la Bluttée, la Carterie, la Poterie**, et aussi certains moulins, **Moulin de Crun, de la Fosse, de la Planche, de Villiers**, etc....

Depuis leur apparition sur le territoire et aussi depuis 1836 ces noms ont évolué, les orthographes pour certains ont changé, des lieux ont disparu, d'autres sont apparus, mais toutes ces dénominations sont des vestiges précieux des événements de l'Histoire car liés à l'environnement, au travail, à l'identité de ceux qui les ont nommé.

Sources : Les noms du terroir par Guy Puaud ; Le Dictionnaire de l'Abbé Angot ; Archives 53.

Gervais BARRE



LES INFOS PRATIQUES ET ADMINISTRATIVES

• Les numéros d'urgences

Vous n'avez peut-être pas tous en tête et vous ne savez pas où chercher un numéro en cas d'urgence. Voici les principaux numéros que vous pouvez composer pour être mis en communication avec les services compétents lorsque vous êtes confrontés à un cas d'accident, d'empoisonnement, de panne électrique...

SAMU (URGENCES VITALES)	Tél. 15	A PARTIR D UN PORTABLE	Tél. 112
POMPIERS	Tél. 18	POLICE SECOURS	Tél. 17
CENTRE ANTI POISON (Angers)	02 41 48 21 21	ENFANCE EN DANGER	Tél. 119
MEDECIN DE NUITS (et Week-end)	02 43 64 33 00	DENTISTE DE GARDE	02 43 49 16 10
GENDARMERIE	02 43 01 60 13	HOPITAL EVRON	02 43 66 66 66
POLYCLINIQUE DU MAINE	02 43 66 36 00	HOPITAL LAVAL	02 43 66 50 00
EDF (numéros Azur)	0 810 333 053	GDF (sécurité dépannage)	0 810 433 053

• Les démarches en mairie ou en préfecture

Dans le précédent bulletin nous vous indiquions les procédures pour les demandes de carte d'identité nationale et les cartes grises. Dans cette même continuité, vous trouverez ci-après les démarches à effectuer pour obtenir un passeport.

✓ LE PASSEPORT BIOMETRIQUE

Le passeport bio métrique est en service depuis le 27 mai 2009 en Mayenne. Il comporte, outre les données présentes dans les anciens passeports, les images numérisées du visage et des empreintes digitales.

La demande est à effectuer en mairie d'Evron, service état civil, pour une 1ère demande il faut se munir de :

Si vous possédez une carte d'identité sécurisée (plastifiée)

- formulaire de demande (à imprimer après l'avoir rempli en ligne ou à remplir sur place) ;
- timbres fiscaux : 86 € (si vous fournissez les photos) ou 89 € (si les photographies sont réalisées en mairie via la « station ») ;
- 2 photographies d'identité (elles peuvent être prises directement au guichet) ;
- justificatif de domicile à votre nom

Un seul justificatif de domicile est nécessaire. Il peut s'agir d'un des documents suivants :

- Facture récente d'eau, d'électricité, de gaz (**À noter** : la copie d'une facture électronique est acceptée.) ;
- Certificat d'imposition ou de non imposition ;
- Titre de propriété ;

Ou si vous habitez chez un particulier (parents, ami, ...)

Il faut présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité de la personne qui vous héberge ;
- Lettre qui certifie que vous habitez chez elle depuis plus de 3 mois ;
- Justificatif de domicile à son nom.

À savoir : pour un enfant mineur, un justificatif de domicile au nom d'un parent est suffisant.

- carte d'identité sécurisée ;

Soit l'acte de naissance (extrait ou copie intégrale) de moins de 3 mois mentionnant le mariage

- en cas d'utilisation d'un nom d'usage (nom de l'époux, nom de l'autre parent) : pièces supplémentaires
- Soit l'acte de naissance (extrait ou copie intégrale) de moins de 3 mois mentionnant le mariage, soit la copie intégrale de l'acte de mariage.

Si vous ne possédez pas de carte d'identité ou seulement un ancien modèle cartonné

Vous devez remplir les mêmes démarches décrites précédemment mais vous devez fournir en supplément :

- **Justificatif d'état civil** : extrait d'acte de naissance avec filiation (ou copie intégrale) de moins de 3 mois, et si le justificatif d'état civil ne suffit pas pour démontrer la nationalité : un justificatif de nationalité française (sauf si vous êtes né en France et que au moins un de vos parents est né en France).

- en cas d'utilisation d'un nom d'usage (nom de l'époux, nom de l'autre parent) : pièces supplémentaires
- soit l'acte de naissance (extrait ou copie intégrale) de moins de 3 mois mentionnant le mariage, soit la copie intégrale de l'acte de mariage.

Durée de validité

Le passeport est valable pendant 10 ans.

Bibliothèque

Ouverture mercredi et samedi de 10 h à 12 h.

Été : fermeture entre le 14/07 et le 15/08.

Les Ecoles

Ecole Publique du Rochard
Directrice : Mme TALPOT
Anne-Laure, 02.43.90.60.78

Ecole Privée Abbé Angot :
Directrice : Mme CREQUER
02.43.90.61.81

Cantine municipale

Pour toutes précisions ou renseignements contacter
M m e B A G U E L I N
(02.43.90.61.95) ou le
secrétariat de mairie
(02 43 90 61 79)

Tarifs :

- maternelles : 2.40 €
- primaires : 3.18 €

Garderie municipale

(02.43.69.13.94)

Tarifs facturés à la demi-heure au prix de 0.34 € ce qui porte la facture pour 1h30 de garderie à 1.02 €. (**A noter que toute demi-heure commencée sera facturée.**)

(Tarifs en vigueur pour l'année scolaire 2011 - 2012.)

MATIN	7h00 à 7h30	0,34 €
	7h30 à 8h00	0,34 €
	8h00 à 8h30	0,34 €
SOIR	16h45 à 17h00	Gratuit
	17h00 à 17h30	0,34 €
	17h30 à 18h00	0,34 €
	18h00 à 18h30	0,34 €
Le Forfait par enfant non repris à l'heure de la fermeture est porté à		5,00 €

Pour les fréquentations dites « exceptionnelles » (n'atteignant pas 5.00 € sur l'année scolaire), un droit minimum de 5.15 € sera demandé à la famille en fin d'année scolaire.

Assistants maternelles.

Mme Nathalie BLANCHE
(02.43.90.61.31)

Mme Eveline GUILLOIS
(02.43.98.21.53)

Mme Sabrina HEUVELINE
(09.54.53.34.88)

Mme Arlette KLISSING
(09.54.48.21.89)

Mme Patricia MONTIEGE
(02.43.90.61.70)

Mme Nicole PERICHET
(02.43.98.81.69)

• La qualité de l'air

La qualité de l'air intérieur, un enjeu de santé publique

Nous passons l'essentiel de notre vie dans des milieux fermés plus ou moins bien ventilés. Ce faible volume d'air dans lequel nous évoluons concentre des polluants émis par nos activités et les éléments matériels qui nous entourent.

Les expositions à ces polluants, qu'elles soient constantes ou ponctuelles, présentent des risques cliniques pour les populations. Les symptômes peuvent aller d'une simple allergie jusqu'au développement de certains cancers, maladies neurologiques...

Bien qu'invisible, la qualité de l'air intérieur préoccupe un nombre croissant de citoyens. Une étude réalisée par l'IFOP montre que 80 % des enquêtés se déclarent inquiets sur le sujet. Et les faits sont là : les maladies allergiques se développent. L'asthme est la 1^{ère} cause d'absentéisme à l'école, les allergies alimentaires se multiplient...

En écho à cette attente sociétale, l'Etat a intégré cet enjeu dans son 2^{ème} Plan National Santé-Environnement (PNSE) et vient de publier un décret.

Côté réglementaire ...

A partir de juillet 2012, la surveillance de la qualité de l'air intérieur sera obligatoire pour certains établissements recevant du public (décret du 5 janvier dernier) : « accueil collectif d'enfants de moins de six ans, établissements d'accueil de loisirs et établissements d'enseignement ou de formation professionnelle du premier et du second degré, publics ou privés ». **Ces ERP devront faire une évaluation des moyens d'aération et effectuer une mesure des polluants (dioxyde de carbone, benzène, formaldéhydes). Au delà des plafonds, les maîtres d'ouvrages devront identifier les causes et mettre en œuvre des mesures correctives.**

Depuis le 1^{er} janvier 2012, une étiquette est désormais obligatoire sur les nouveaux produits de construction et de décoration. Elle indique le niveau d'émission de polluants volatils. Cet affichage sera étendu à l'ensemble des produits déjà sur le marché à partir de septembre 2013 (cloisons, revêtements de sols, isolants, peintures, vernis, colles, adhésifs...)

Quels moyens d'actions pour les communes ?

Quelques pistes pour la rénovation, la construction ou l'aménagement intérieur

- Adapter le **renouvellement d'air** en fonction de l'occupation
- S'assurer que les **réseaux de ventilation soient faciles à entretenir**
- Choisir les **matériaux de construction et les revêtements intérieurs en fonction de leurs risques d'émissions** (vérifier leur composition)
- De la même manière, **faire attention à la composition du mobilier**
- **Assurer l'étanchéité** entre le bâtiment et les soubassements (radon)
- ...

Autres pistes liées à l'usage et l'entretien du bâtiment

- **Proscrire l'usage de l'eau de Javel** qui n'est pas un nettoyant (anti-bactérien efficace uniquement sur supports propres)
- Choisir des **produits d'entretiens labellisés** (écolabel européen, écocert...)
- **Ne pas fumer** à l'intérieur
- **Eviter l'usage de pesticides, parfums d'ambiance, bougies ou encens.**
- En complément de la ventilation, **aérer 5 à 10 minutes par jour pour assainir l'air** (en éteignant les radiateurs !).
- ...



Action « Mise en réseau des collectivités Mayennaises engagées dans un développement durable » financée par :



Contacts T. CLOTEAU (administrateur) et B. DUMAS (animatrice) 02 43 49 10 02
Association Synergies - 14 rue Jean Baptiste Lafosse - 53 000 LAVAL
mail : synergies-reseau-collectivites@orange.fr

Vous pouvez retrouver tous les documents du réseau sur le site de Synergies

A VOS AGENDAS ... LES RENDEZ-VOUS A NOTER !

Calendrier des manifestations - 2^{ème} semestre 2012

ASSOCIATIONS		MANIFESTATION
14.07.12	COMITE DES FETES	Randonnée pédestre
25-26-27-08.12	COMITE DES FETES	Assemblée communale
06.10.12	A.P.E.E.P. - ECOLE PUBLIQUE DU ROCHARD	Loto à Mézangers
07.10.12	C.C.A.S.	Repas des Anciens
11.11.12	AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS d'AFN et AUTRES CONFLITS	Commémoration
01.12.12	COMITE DES FÊTES	Repas dansant - choucroute
02.12.12	HOMMAGE AUX MORTS EN AFRIQUE DU NORD	Commémoration
21.12.12	ECOLE ABBE ANGOT	Arbre de Noël
16.12.12 ou 23.12.12	COMITE DES FETES	Père Noël

• VOUS AVEZ LA PAROLE ...

Vous souhaitez vous exprimer sur un sujet en particulier, faire connaître un lieu ou une personne, mettre en valeur le patrimoine local, présenter une activité culturelle, artistique, sportive ou autre en relation avec la commune bien entendu N'hésitez pas à nous contacter sur papier libre, par courriel à l'adresse suivante : mairie.sainte-gemmes-le-robert@wanadoo.fr ou en nous retournant le coupon au verso de cette page et nous ferons paraître votre article dans cette rubrique !

Olivier Dupuy et sa femme Nathalie sont heureux de vous annoncer l'ouverture de leurs chambre et table d'hôtes, depuis le 1er mars 2012 :

Chambre d'hôtes pour 2/3 personnes. Dans un ancien corps de ferme accroché sur les pentes du Mont Rochard. Magnifique point de vue sur le bocage mayennais et la plaine de Laval. Situation en campagne, sentiers de randonnée à proximité immédiate.

- ✓ Table d'hôtes pour le repas du soir (uniquement sur réservation).
- ✓ Anglais et Allemand parlés.
- ✓ Animaux bienvenus.
- ✓ Salon de jardin à disposition (en été).

Ouvert toute l'année.

Tarifs (petit-déjeuner bio inclus) : 1 personne : 35 Euros - 2 personnes : 45 Euros - 3 personnes : 55 Euros.

Table d'hôtes bio & sans alcool : 15 Euros/personne (réservée aux clients de la chambre d'hôtes).

Contact : M. et Mme Dupuy

Les Haies - 53600 Sainte-Gemmes-le-Robert - Tél : 02 43 69 31 72

Internet : www.bienvenueauxhaies.fr - Email : contact@bienvenueauxhaies.fr